

De quoi parle-t-on ?

Selon le code de l'Environnement, les zones humides sont des "**terrains**, exploités ou non, habituellement **inondés ou gorgés d'eau** douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des **plantes hygrophiles** pendant au moins une partie de l'année" (Art. L.211-1).

A quoi servent-elles ?

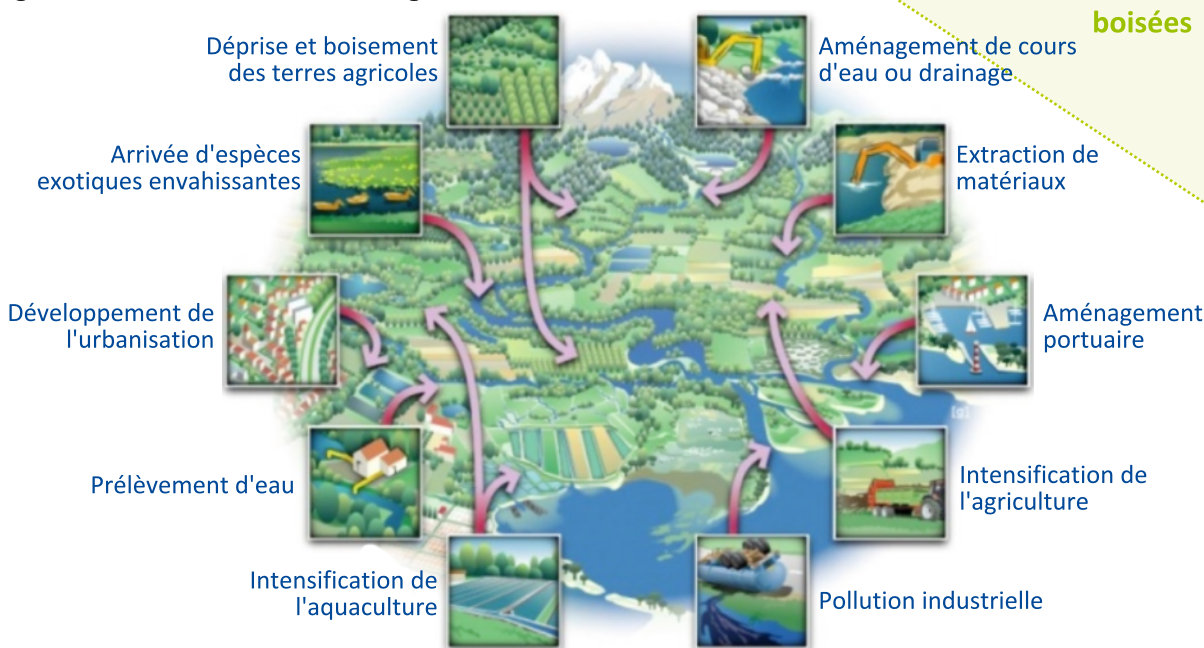
De nombreuses fonctions écologiques sont assurées par les milieux humides qui :

- **régulent les crues** : en retenant l'eau quand elle est abondante et en la restituant en période de basses eaux (soutien d'étiage des cours d'eau) ;
- **filtrent l'eau** : en absorbant l'azote et le carbone piégés dans les sols ;
- **alimentent les nappes souterraines** : en favorisant l'infiltration ;
- **contribuent à l'activité agricole** : en offrant herbe et fourrage en période sèche, point d'eau... ;
- **participent au développement des activités de loisirs** : promenade, pêche, observation de la nature...

Ces milieux peuvent nous paraître anodins, voire insalubres ! En réalité, ils sont sources de **biodiversité**, un atout pour le **développement économique** (agriculture, pêche, tourisme) des territoires...

Quelles sont les menaces ?

Ces milieux, qui nous rendent de précieux services gratuitement, sont mis en danger :



Une diversité de milieux humides sur le territoire

• Tourbières

Habitats au sol acide, pauvre en matière organique avec une végétation caractéristique : la sphaigne.



• Prairies humides

Milieux avec des végétations basses fauchées et pâturées.



• Forêt alluviale

Végétation des rives composée d'aulnes, frênes, saules...



• Mares et plans d'eau



• Forêts humides boisées



A savoir

Des actions de restauration, de valorisation, de communication, des opérations pour promouvoir les bonnes pratiques agricoles... sont entreprises sur notre territoire pour préserver ces milieux.

Pour contacter le Syndicat Mixte de l'Eyrieux à Crussol :

4 Rue de l'Hôtel de Ville, 07 160 Le Cheylard - 04.75.29.44.18

Rendez-vous sur le site internet : eyrieux-crussol.fr

Pour nous suivre

<https://www.facebook.com/EyrieuxClair/>

<https://www.linkedin.com/company/109988250/admin/dashboard/>